

## Période de questions

Séance ordinaire du 25 août 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Gilles Hébert – 91, chemin du Ruisseau-des-Noyers</u></b></p> <p>Le 14 juillet, madame Marcoux a répondu que la Ville n'avait pas de réponse, n'ayant pas eu les résultats de l'analyse. Je repose donc la même question:</p> <p>Il y a quelques semaines, la compagnie d'analyse acoustique (WSP), à la demande la Ville, avait installé des sonomètres en bordure du chemin du Ruisseau-des-Noyers afin d'évaluer le bruit des activités de tir provenant du champ de tir de L'Acadie.</p> <p>Est-ce que les résultats ont permis à la Ville de donner des constats d'infraction en vertu du règlement 0527 ou de toutes autres réglementations?</p>	<p>Non, l'étude n'est pas terminée et les tests doivent être faits sur plusieurs semaines.</p>		Actif
<p><b><u>Diane Marchesseault – 101, chemin du Ruisseau-des-Noyers</u></b></p> <p>Quels sont les articles de l'entente du 22 décembre 2016 que le citoyen corporatif, propriétaire du club de tir de l'Acadie, utilise pour ne pas respecter l'entente qui devait mettre fin aux nuisances par le bruit inacceptable et récurrent le 3 juillet 2020 ?</p>	<p>Comme il y a litige judiciaire, la Ville ne peut répondre dans le détail, mais le Club de tir prétend que la Ville n'a pas respecté ses engagements et la Ville n'est pas d'accord.</p>		Clos
<p><b><u>Diane Marchesseault – 101, chemin du Ruisseau-des-Noyers</u></b></p> <p>Est-ce qu'il y a des négociations entre la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et le propriétaire du club de tir de l'Acadie afin que toutes les activités de tirs extérieurs (tirs aux pigeons d'argile et tirs à la cible) cessent le plus rapidement possible ?</p>	<p>Les négociations se poursuivent et nous souhaitons faire un règlement à l'amiable. Comme il n'y en a toujours pas à ce jour et que le délai de fermeture est dépassé, nous avons entamé en parallèle les procédures.</p>		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Brigitte Létourneau – 16, chemin du Grand-Pré</u></b></p> <p>Lors de la séance du conseil de ville du 14 juillet 2020, pouvez-vous, Monsieur Bessette, préciser ce que vous entendez par « On a reçu de nouvelles informations qui nous laissent dire qu'on a peut-être précipité les choses et qu'on devrait retourner en négociation pour tenter de régler le dossier le plus rapidement possible pour que les gens arrêtent d'avoir des problèmes avec le champ de tir. »</p>	<p>Le Club de tir a été rencontré et il a fait des propositions pour une fermeture rapide.</p>		Clos
<p><b><u>Brigitte Létourneau – 16, chemin du Grand-Pré</u></b></p> <p>Toujours concernant le club de tir de l'Acadie, pouvez-vous, Monsieur Bessette, préciser ce que vous entendez par « J'aimerais que le conseil prenne des démarches pour accélérer les négociations pour qu'on puisse régler hors cour le dossier, surtout à la suite des nouvelles informations reçues. »</p>	<p>Le Club de tir a été rencontré et il a fait des propositions pour une fermeture rapide.</p>		Clos
<p><b><u>Guy Langlois – 9, rue Marquette</u></b></p> <p>Le gouvernement autorise les rassemblements de 250 personnes, quand le conseil va-t-il autoriser les assemblées publiques ?</p>	<p>En effet, le conseil pourrait recevoir les citoyens dans la salle.</p>		Clos
<p><b><u>Guy Langlois – 9, rue Marquette</u></b></p> <p>Et je voudrais que ma question du 15 juin 2020 à Mme Dufresne soit lue et je voudrais sa réponse.</p> <p><i>Je vous ai mis au courant de la fraude du gouvernement dans la vente de terrain à M. Christian St-Laurent pour 35600 \$ et des conséquences pour le vendeur M. Robert Massé qui a dû rembourser ce montant plus 10000 \$ de frais à date. Si les cartes et les cotes n'étaient pas fausses, jamais le gouvernement n'aurait pu voler ce citoyen. Je vous demande de proposer notre résolution pour qu'on puisse avoir une nouvelle entente avec le gouvernement.</i></p>	<p>Les enjeux qui entourent ce dossier sont très complexes et Mme Dufresne est en attente d'un suivi par le directeur général.</p>	<p>Relancer la Direction générale.</p>	Actif

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Guy Langlois – 9, rue Marquette</u></b></p> <p>Je voudrais aussi une réponse à ma question du 29 juin2020 (voir ci-après)</p> <p><i>Qui d'entre vous accepterait qu'un arpenteur délimite votre terrain en utilisant une fausse carte et de fausses cotes?</i></p>	<p>Personne.</p>		<p>Clos</p>
<p><b><u>Marc-André Robidoux – 48, rue des Merisiers</u></b></p> <p>Le Canada Français a publié plusieurs articles concernant la coupe d'arbre illégale dans le 4e rang Sud, secteur St Athanase. Considérant que des images par drones ont été prises au début de l'été. Nous désirons savoir, plus concrètement: quelles seront les actions de la ville pour prévenir des coupes à blanc comme celles-ci et, SURTOUT, quelles mesures la ville va-t-elle prendre afin de REBOISER, et/ou de forcer le REBOISEMENT de la superficie qui a été coupée dans les plus brefs délais (reboisement de la façade et du fond). Merci à J. Bessette et M. Gendron du soutien dans la cause</p>	<p>Nous sommes en attente de la réponse et du plan d'intervention du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement commercial.</p>	<p>Relancer le Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement commercial.</p>	<p>Actif</p>
<p><b><u>Dominic Pétrin – 808, boul. Saint-Luc</u></b></p> <p>J'aimerais savoir pourquoi à la dernière séance du conseil, qui se tenait à huis clos de citoyens, le maire suppléant Yvan Berthelot n'a pas lu toutes les questions des citoyens, entre autres, les miennes, est-ce par oubli ou par malhonnêteté.</p>	<p>C'était un oubli.</p>		<p>Clos</p>
<p><b><u>Dominic Pétrin – 808, boul. Saint-Luc</u></b></p> <p>Ma question s'adresse au groupe des 9 qui a attribué une indemnité de 6 mois de salaire à la suite de la fin du contrat de l'ancien chef de cabinet de votre équipe, avez-vous voté contre les intérêts de la ville où pour les intérêts de Sylvain Latour et avez-vous accepté d'être instrumentalisé par Yvan Berthelot ?</p>	<p>La Ville a souhaité avoir une entente hors cours.</p>		<p>Clos</p>

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>Raymond Bouthillier – 1309, rue Reid</u></b></p> <p>Bonjour M. Le Maire, dans le dossier des déversoirs inondant nos terrains, malgré les demandes répétées par notre conseiller et notre demande de rencontre avec le directeur adjoint, responsable du dossier, nous sommes sans réponses. Quelle est la prochaine étape pour faire avancer ce dossier et corriger la situation ?</p>	<p>Me Thivierge organisera une rencontre avec le citoyen. Le maire et M. Bessette seront aussi présents.</p>		Clos
<p><b><u>Cynthia Dubord – 1029, rue Provencal</u></b></p> <p>#1:</p> <p>Considérant que des membres du conseil municipal font partie du CA de NexDev (Marco Savard, Claire Charbonneau), comment la ville prévoit-elle faire face à de potentiels conflits d'intérêts et quelles mesures mettra-t-elle en place pour éviter toute ingérence politique?</p> <p>#2:</p> <p>M. Berthelot, pouvez-vous élaborer sur ce à quoi vous faisiez référence quand vous avez mentionné l'intelligence artificielle en lien avec le PAIR, plus précisément comment vous définissez celle-ci et comment elle pourrait être appliquée dans le cadre du PAIR?</p>	<p>Questions déjà répondues le 14 juillet 2020.</p>		Clos